

Nouvelles du conseil du 10 octobre 2022

Dans l'herbe aussi, les crottes se ramassent

En effectuant la tonte saisonnière des bordures de rues, places et autres chemins, le personnel des services techniques subit actuellement de très dés agréables surprises : des morceaux de crottes de chiens, déchiquetées par la débrouailleuse, giclent au visage des cantonniers ! Avec les autorités, les employés municipaux remercient donc chaleureusement les propriétaires de chiens qui ramassent scrupuleusement les déjections de leur animal, y compris lorsqu'elles atterrissent dans l'herbe. La législation cantonale prévoit des amendes, rappelons-le, pour le littering comme pour le fait de laisser traîner les crottes de son animal. Mais plus encore que la loi, le respect des autres et de l'espace commun conduit la grande majorité des propriétaires de chiens à ramasser ces déjections et à les éliminer par les voies prévues, poubelles spécifiques ou déchets ménagers. Merci par avance aux quelques autres de faire désormais de même.



Vous êtes invités

La Municipalité rappelle aux quelque 550 nouveaux et nouvelles habitants/tes de la commune, arrivés/es donc à Sonceboz-Sombeval depuis 2017, qu'ils/elles sont chaleureusement invités/es à la réception organisée à leur seule intention le vendredi 28 octobre prochain en soirée. Un apéritif dînatoire leur sera servi à cette occasion, tandis qu'ils/elles pourront faire connaissance avec les membres des autorités locales et avec les divers services communaux. De surcroît, les représentants des sociétés sportives et culturelles actives dans notre localité se réjouissent de leur présenter leurs groupements et donc notre riche tissu associatif. Saisissez donc cette occasion conviviale de mieux connaître votre nouveau lieu de domicile, en annonçant votre venue jusqu'à lundi 17 octobre au plus tard. Bienvenue !